

L'info

2014
NOVEMBRE



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS
DE L'UNION EUROPÉENNE

Section France

n°29



Bulletin de liaison de la Section France de l'AIACE

SOMMAIRE

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

Anne Harris
Marie-José Dupraz
Isabelle Kardacz
Francine Petit-Doise
Geneviève Villedieu
Raymond Muller
Paulette Sierota
Marion Oprel
Karin van Dieren
Michèle Thozet
Wladimir Gutowski

EDITEUR RESPONSABLE :

Anne Harris

RÉDACTEUR EN CHEF :

Isabelle Kardacz

L'AIACE-France INFO, éditée par l'AIACE-France, paraît deux fois par an. Les avis exprimés dans les articles signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Nous les remercions pour leur contribution.

DESIGN & REPRODUCTION

OIB

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ANCIENS DE L'UNION EUROPÉENNE

AIACE-France
12 avenue d'Eylau, 75116 Paris
Tél. 01 47 55 82 29
ou 09 60 42 51 42

✉ aiace.france@wanadoo.fr
<http://www.aiace.fr/>

Editorial

Le mot de la Présidente 3

La vie de l'AIACE-France

L'Assemblée générale 2014 à Strasbourg 4
Le rapport d'activités pour 2013-2014 6
Une coordinatrice pour les bénévoles de l'AIACE 10
Les nouvelles du secrétariat 11
A vos agendas : AG 2015 11

La vie de l'AIACE-France dans nos régions

Bretagne / Normandie 12
Alsace / Lorraine / Champagne-Ardenne / Franche Comté 13
Auvergne / Bourgogne / Rhône-Alpes 13
Languedoc / Roussillon 14
Midi / Pyrénées 16
PACA / Corse 17

Nouvelles de l'AIACE-Internationale

L'Assemblée générale 2014 à Bruxelles 19
Les réunions du Conseil d'administration 19
A vos agendas : Assises 2015 20

Le RCAM/Ispra

Compte rendu de la visite à Ispra 20
RCAM en ligne : qui peut aider ? 21
Médecine préventive en France 22
Fiche décès 23

Informations pratiques

Formulaire « Urgences Santé » 24
Retraite plus : comment trouver un hébergement en maison de retraite ? 25

Nouvelles de l'UE

La nouvelle Commission 26

Nos membres s'activent

Les « cafés philo » 27

Nos joies et nos peines

Le centenaire de M. Bidault 28
In memoriam :
Monica Mc Laughlin 29
Yvonne Cavaillon 29

Appel à cotisations 30

EDITORIAL



Anne Harris-Hennon
Présidente

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Socrate a dit : « le secret du changement, c'est de concentrer toute son énergie, non pas à lutter contre le passé, mais à construire l'avenir ».

Cela fait un certain temps que notre association existe et qu'elle ne cesse de se développer. Nous avons pensé cette année, qu'il était peut-être temps d'examiner notre fonctionnement pour voir s'il serait utile de le changer et comment on pourrait l'améliorer.

Comme il fallait, en tous cas, changer nos Statuts pour adapter le nom de l'association (...Union européenne et non plus Communautés européennes.....) et que tout changement des Statuts implique une procédure lourde, nous avons décidé de saisir l'occasion pour entamer une réflexion sur notre mission et nos structures et pour proposer les amendements nécessaires.

La tâche d'examiner ces questions a été confiée à un groupe de travail, présidé par l'un de nos membres mais qui est externe au comité – Claire Durand Miedema. Les quatre autres membres ont été désignés pour assurer un équilibre hommes/femmes et une bonne représentation des institutions d'origine.

Le groupe a fait un travail remarquable en peu de temps et les conclusions et propositions ont été discutées en comité, le 5 novembre pour être finalisées en janvier 2015. Le rapport et les amendements proposés aux Statuts vous seront envoyés bien avant la prochaine Assemblée générale qui aura lieu le 10 avril 2015 à Bordeaux. Je vous invite vivement à prendre part à cette réflexion et à nous faire part de vos idées pour que cette association, qui est la vôtre, reflète bien vos attentes et vos besoins.

LA VIE DE L'AIACE FRANCE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'AIACE-FRANCE
À STRASBOURG, LE 4 AVRIL 2014

Comme annoncé dans notre précédent INFO du mois de mars, l'Assemblée générale de l'AIACE-France s'est tenue à Strasbourg, le 4 avril dernier. Le choix de cette ville n'était pas le fruit du hasard mais bien la volonté, à la veille des élections européennes, de marquer notre attachement à l'Europe. Strasbourg par sa position géographique et son histoire est le symbole même d'une ville européenne.

Préalablement à l'ouverture de la séance, une visite guidée de l'hémicycle avait été proposée aux participants, qui sont venus nombreux.

Ont participé à cette assemblée, aux côtés de la Présidente de l'AIACE-France, Anne Harris, Monsieur Lemaître, Directeur du PMO, Madame Silvano, Chef du bureau liquidateur d'Ispra, Monsieur Weissenberger, Chef de l'unité des pensions et assurances sociales du Parlement européen, Madame Dominique Deshayes, et Monsieur Schubert, respectivement, Secrétaire générale et Président honoraire de l'AIACE-Internationale et Monsieur Panissié, Trésorier de l'AIACE-France.

Outre l'approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale 2013, la présentation du rapport d'activité 2013-2014 et du rapport financier de l'AIACE-France, l'ordre du jour de cette Assemblée était entièrement consacré aux questions de personnel et de relations avec les institutions. L'adoption de l'ordre du jour a été précédée d'une allocution de bienvenue de Monsieur François Muller, Président honoraire de l'AIACE-France qui a relaté, avec beaucoup d'érudition, les grandes lignes de l'histoire de Strasbourg.

L'essentiel de l'exposé de Monsieur Weissenberger s'est concentré sur le prochain accord tripartite, Commission, Parlement, Conseil sur l'adaptation annuelle des rémunérations et pensions et, en corollaire, l'adaptation des coefficients correcteurs. Pratiquement, il a indiqué que les pensionnés pouvaient maintenant se faire verser leur pension dans un pays autre que celui de leur résidence, et qu'ils étaient tenus de faire une déclaration de vie tous les ans pour les pensionnés du Parlement et tous les deux ans pour ceux de la Commission.

Dans sa présentation, Madame Silvano a rappelé quelques chiffres expliquant certains retards, notamment dus au fait que son bureau ne disposait que de 50 personnes pour gérer les dossiers des 7 pays, 17 agences, des écoles européennes et de l'institut de Florence qui lui sont rattachés. L'arrivée d'un second médecin conseil en avril devrait permettre de résorber les retards. Elle a insisté sur l'intérêt présenté par le RCAM en ligne, en termes de rapidité de traitement des dossiers, tout en rappelant que ce ne serait jamais une obligation.

L'exposé de Monsieur Lemaître a été centré sur les enjeux résultant d'une augmentation croissante du nombre de pensionnés face à des recettes décroissantes. Le principe d'un taux de remboursement entre 80 et 85% étant statutaire, les pistes pour couvrir le déficit structurel du système depuis 2007, s'orientaient vers une légère augmentation des cotisations plutôt qu'une diminution des remboursements qui impliquerait un changement du statut. Cette orientation a également la faveur de l'AIACE-Internationale.

Dans son rapport d'activité, la Présidente Anne Harris a rappelé que l'année 2013 avait été une année charnière

pour la France, avec le renouvellement de son bureau et de son Comité. A sa demande, un groupe de travail sur l'amélioration à apporter au fonctionnement du Comité a été mis en place sous la présidence de Madame Claire Durand, assistée de 4 membres du Comité, qui doit remettre ses travaux à l'automne prochain. Anne Harris a également insisté sur son souhait de renforcer les actions de bénévoles. A cette fin, le séminaire de formation des bénévoles organisé à Nice à l'automne dernier, avait été un grand succès. Madame Thozet, Déléguée pour la région PACA/Corse, été désignée comme coordinatrice des bénévoles de la section France.

En vue de mieux assurer l'information des membres, un flash INFO est maintenant diffusé après chaque réunion du Comité.

Le Trésorier, Monsieur Panissié, a retracé les grandes lignes du budget 2013 approuvé par les Commissaires aux comptes, qui a reçu quitus de l'Assemblée générale. Le bilan actif-passif est équilibré à hauteur de 52.104,73€. Les réserves de notre fonds associatif s'élèvent à 42.638,73€ en nette diminution par rapport à l'année financière 2012 en raison des dépenses occasionnées par le séminaire de Nice. La cotisation de 35€ reste inchangée pour l'année 2014, sachant que sur ce montant, 15€ sont rétrocédés à l'AIACE-Internationale.

Madame Deshayes a indiqué que l'AIACE-Internationale recevait chaque année 100.000€ de subventions de la Commission, que des séances de formation de bénévoles avaient été organisées à Dublin et Stockholm. Elle a annoncé qu'une rencontre en octobre 2014 entre les trésoriers des différentes sections serait organisée en vue d'harmoniser

les pratiques financières, qu'une enquête sur les personnes en difficultés serait lancée, enfin qu'une newsletter reprenant toutes les informations utiles serait diffusée tous les deux mois, en allemand, anglais, français, italien et néerlandais. Il convient de mettre au crédit de l'AIACE-Internationale le maintien des décomptes papier du RCAM, que les remboursements soient demandés en ligne ou en version papier.

Monsieur Schubert, de son côté, est revenu sur la révision du statut, entrée en vigueur le 1 janvier 2014, précisant que les meubles avaient été sauvés pour les pensionnés. Il a rappelé, s'agissant des négociations sur l'adaptation des rémunérations et pensions, qu'au moins la méthode d'adaptation automatique avait été sauvegardée. Il a également donné ses vues sur la résorption du déficit structurel, à savoir qu'une augmentation des cotisations de 1,87% à 2% permettrait de résoudre ce problème à moyen terme.

La session de cette Assemblée générale s'est prolongée le lendemain par une visite guidée de la cathédrale de Strasbourg, sous l'égide de Monsieur François Muller et une promenade en bateau dans la vieille ville proposée par notre Vice-Président Monsieur Raymond Muller que nous devons remercier pour l'organisation parfaite de cette assemblée ainsi que le personnel du Parlement européen qui nous a accueilli en ses locaux.

Marie-José Dupraz
Secrétaire générale

ASSEMBLEE GENERALE
Vendredi 4 Avril 2014

COMPTES DE L'ASSOCIATION

COMPTE DE GESTION 2013
BILAN 2013
BUDGET 2014
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Henri PANISSIE
Trésorier

ANNE HARRIS
Présidente

L'info n°29

5

Le rapport d'activités 2013-2014

Le rapport d'activités 2013-2014 a été présenté par Anne Harris, notre Présidente, lors de l'Assemblée générale 2014 de l'AIACE-France. Ce rapport montre que le nombre de membres augmente, sans doute grâce au dynamisme de la nouvelle équipe dirigeante et à celui des délégués régionaux. Sa lecture est très instructive, ...

L'ASSOCIATION

Les membres : Au 4 avril 2014, l'Association compte 1007 membres cotisants, chiffre en augmentation, sur 1230 inscrits.

L'Assemblée générale

L'Assemblée générale est l'instance souveraine de l'association. Ses pouvoirs sont définis dans les statuts, mais surtout elle constitue le lieu de rencontre essentiel de nos adhérents. Elle se réunit en principe au cours du premier semestre de chaque année. Jusqu'en 2011, l'Assemblée générale avait lieu à Paris, mais dans un souci de décentralisation, il a été décidé de tenir un certain nombre de réunions dans les régions. La première a eu lieu à Nice en 2011, suivie de Bordeaux en 2012. La réunion de 2013, comportant l'élection du nouveau comité, s'est tenue à Paris, et celle de 2014 à Strasbourg.

Le comité

Les statuts de l'AIACE-France prévoient que l'Association est administrée par un comité formé de 8 à 16 membres élus parmi les membres de l'Association, pour une durée de 3 ans. Le nouveau comité (2013-2016) a été élu et le vote proclamé, lors de l'Assemblée générale du 20 mars 2013.

Le comité se réunit au minimum trois fois par an. Il peut se réunir en formation élargie, avec les délégués régionaux et les anciens présidents de l'AIACE-France. Le règlement intérieur permet également d'inviter des personnalités extérieures choisies pour leurs compé-



Anne Harris
Présidente

tences et l'intérêt qu'elles portent aux objectifs de l'Association.

Le Comité s'est réuni 5 fois depuis la dernière Assemblée Générale : le 20 mars 2013, immédiatement après l'Assemblée Générale pour désigner le Bureau, le 24 avril, pour désigner la présidente, puis le 5 juin, le 7 octobre 2013 et le 29 janvier 2014

Les membres élus du comité sont les suivants (par ordre alphabétique) :

Claudia de Angelis, Jean-Guy Giraud, Anne Harris-Hennon, Friedrich Kanefeyer, Isabelle Kardacz, Pierre Lora-Tonet, Raymond Muller, Henri Panissié, John Pearson, Roland Piérard, Odile Quintin, Paulette Sierota, Hendrik Smets, Michèle Thozet, Karin Van Dieren.

Ce comité a désigné les membres du bureau, comme suit :

Anne Harris-Hennon, Présidente
Raymond Muller, Vice-Président
Marie-José Dupraz, Secrétaire générale (membre coopté)
Henri Panissié, Trésorier, assisté d'un Trésorier adjoint, Friedrich Kanefeyer

Il a également désigné les Représentants au Conseil d'Administration de l'AIACE-Internationale :

Titulaires : Anne Harris-Hennon et Raymond Muller
Suppléants : Jean-Guy Giraud et Pierre Lora-Tonet

Les « Help Desks Informatiques »

Nos collègues qui ont des difficultés d'ordre informatique, comme par exemple accéder à Myintracomm ou au système RCAM en ligne, peuvent s'adresser à nos deux bénévoles, Hans Eysselinck et Marinus Ooms.

Le Secrétariat

Il est situé 12 avenue d'Eylau, 75116 Paris (Tél : 01 47 55 82 29) et il assure une permanence tous les lundis et mercredis matins. En général, la Secrétaire Générale, Marie-José Dupraz, ainsi que notre secrétaire et « Help Desk » Francine Petit-Doise, sont présentes. Les autres jours, un message peut être laissé sur le répondeur téléphonique ou envoyé par email à aiace.france@wanadoo.fr

Les emails sont vérifiés plusieurs fois par jour par l'équipe du Bureau ; les messages de la boîte vocale le sont aussi, très régulièrement.

Les délégués régionaux

Outre son secrétariat, l'AIACE-France est organisée en entités régionales, destinées à assurer un contact de proximité avec les résidents de province. Voici la liste actualisée des délégués :

- **Ile-de-France, Picardie, DOM :**
Marie-Jeanne MAURAGE
- **Nord, Pas-de-Calais :**
Jaana Santana-Robail
- **Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne, Franche-Comté :**
Raymond MULLER
- **Aquitaine :**
Roland PIERARD
- **Limousin, Poitou, Charente, Pays de Loire :**
Mireille DUSSEAU
- **Rhône-Alpes, Bourgogne :**
Paulette SIEROTA
- **Languedoc-Roussillon :**
Pierre FRIGOLA et Marion OPREL
- **Midi-Pyrénées :**
Karin van DIEREN
- **Provence, Alpes, Côte d'azur, Corse :**
Michèle THOZET
- **Normandie, Bretagne :**
Geneviève VILLEDIEU

LES ACTIVITES EN 2013-2014

L'année 2013-2014, avec l'élection d'un nouveau comité et une nouvelle présidente, a été une année charnière mais aussi une année de consolidation. Le comité constitué des seize membres élus et cooptés a continué le travail commencé par l'équipe sortante et lancé une réflexion sur l'avenir. Les discussions du comité, en début de cette année, se sont concentrées sur l'organisation de la nouvelle équipe en vue de faire face aux demandes croissantes d'aide et d'information de la part de nos membres.

En septembre, la présidente et le vice-président se sont déplacés à Ispra pour participer dans une réunion organisée par l'AIACE Internationale avec l'ensemble des autres sections nationales rattachées à Ispra et les responsables du RCAM.

En octobre, la réunion du comité s'est tenue en marge du séminaire de formation des bénévoles à Nice, pour permettre à un maximum de membres de participer à ce séminaire. Ce séminaire, organisé conjointement par les Régions PACA-Corse et Ile-de-France, déjà expérimentées en matière d'entraide de nos collègues plus âgés, avait pour objectif d'une part, de renforcer les compétences des bénévoles déjà actifs, par une meilleure préparation et d'autre part, de sensibiliser les bénévoles « potentiels » d'autres régions, aux problèmes rencontrés par les pensionnés âgés. 45 personnes ont participé à ce séminaire dont 29 bénévoles actifs et 14 bénévoles « potentiels » ! Les activités d'entraide de la région PACA, dans le cadre de SENECA (Système d'Entraide Evolutif pour Collègues Agés), ont été présentées avec notamment, l'organisation de la coordination des actions par un coordinateur SENECA, par département. Des réunions régulières entre les coordinateurs et les bénévoles des différents départements sont organisées pour échanger les expériences et chaque année, en octobre, les coordinateurs départementaux se réunissent pour faire le point sur les activités de l'année. Ce système mérite d'être utilisé comme modèle, notamment pour la région Ile-de-France/Picardie.

En novembre 2013 et mars 2014, les représentants au Conseil d'administration de l'AIACE-Internationale ont participé à des réunions où les sujets principaux ont été, les négociations sur les salaires et pensions et le RCAM. Lors de la dernière réunion, une réflexion sur

le problème de l'équilibre du RCAM qui s'annonce difficile, a été entamée avec le nouveau directeur du PMO.

Le secrétariat a lancé une **enquête** auprès des membres sur **l'assurance maladie complémentaire**.

La **réunion du comité de l'AIACE-France de janvier 2014**, a permis de faire le point sur des sujets d'actualité (pensions, coefficients correcteurs, relations avec Ispra, nouveau système « RCAM en ligne », préparation de l'Assemblée générale, rapports des délégués régionaux) et de prendre un certain nombre de décisions.

Les principales décisions prises susceptibles d'intéresser nos membres sont les suivantes :

- Nomination d'une coordinatrice nationale des bénévoles (l'une des conclusions du séminaire de formation des bénévoles) – Michèle Thozet
- Nomination d'un nouveau délégué régional pour la région Languedoc-Roussillon – Pierre Frigola, assisté par Marion Oprel
- Nomination d'un nouveau responsable « help desk informatique » – Marinus Ooms, qui travaillera en coopération avec Hans Eysselinck, le responsable actuel.

Sur proposition de la Présidente, le comité a aussi décidé de créer un **groupe de travail restreint sur le fonctionnement du comité**. Ce groupe est présidé par Claire Durand Miedema, membre de la section Ile-de-France, assistée de Kerstin Dedye, Pierre Lora-Tonet, John Pearson et Odile Quintin.

L'INFORMATION

INFO

Au sein du comité, Isabelle Kardacz a été nommée responsable de l'INFO¹ notre bulletin qui paraît deux fois par an. La nouvelle mise en page, imposée par décision de la Commission, a reçu beaucoup de commentaires positifs.

1. Les membres qui souhaitent contribuer au bulletin ou qui ont des idées à partager, sont invités à contacter Isabelle Kardacz, par mail à l'adresse suivante isabelle@kardacz.eu

Flash Info

Conscients qu'un bulletin semestriel n'est pas un moyen suffisant pour fournir des informations urgentes, nous avons instauré le système des « Flash Info ». Ils sont envoyés par email (à ceux qui ont fourni leur adresse email), après chaque réunion du comité ou lorsqu'il y a une information importante à partager rapidement.

Annuaire

Le nouvel annuaire a été distribué fin 2013. Il offre deux nouveautés, outre la présentation traditionnelle des membres de l'AIACE-France par ordre alphabétique, le secrétariat a souhaité répondre aux demandes des membres en ajoutant une présentation régionale et en mentionnant l'institution d'origine. Il contient également la liste des membres du Comité, du Bureau et des Délégués régionaux.

LES REGIONS

Actions sociales :

Les actions sociales constituent un domaine important de notre activité associative. La région PACA, précurseur en ce domaine, est particulièrement active. D'autres régions, comme la région Ile-de-France, développent également un réseau très actif de bénévoles.

En région PACA, le système dit « SENECA », créé par Peter von der Hardt et géré plus récemment par Alberto de Michelis et Bernard Lavorel, est considéré comme le plus avancé, non seulement pour la France mais aussi pour les autres sections nationales de l'AIACE. Des bénévoles prennent contact régulièrement avec les adhérents résidents, par téléphone. Ils se réunissent pour faire le point sur la situation. Si celle-ci l'exige, ils prennent les mesures nécessaires, comme l'appel à des assistantes sociales, la consultation de spécialistes ou toute action de dépannage urgent.

Dans les régions où les membres sont beaucoup moins nombreux, la tâche pour les bénévoles est plus difficile et c'est pourquoi nous avons décidé de nommer une coordinatrice pour les bénévoles, Mme Michèle Thozet, Déléguée de la Région PACA Corse. L'objectif est de coordonner les actions des bénévoles en France. Une réunion des bénévoles a eu lieu à Strasbourg, le 4 avril, en marge de l'Assemblée Générale.

Convivialité :

Les délégués régionaux organisent chaque année une ou plusieurs rencontres, excursions ou sorties communes avec les membres qui le souhaitent. C'est l'occasion de se revoir et de prendre des nouvelles tant personnelles que sur les intérêts communs. Des comptes rendus détaillés de ces sorties et événements en 2013/2014, dont la liste suit, sont repris régulièrement dans l'INFO.

Ile de France

Second semestre 2013:

- une randonnée pédestre en forêt de Fontainebleau, en juin ;
- une rencontre avec SE l'Ambassadeur de Croatie, le 5 novembre, suivie d'un déjeuner.

Premier semestre 2014

- Marie-José Dupraz a organisé une initiation au RCAM en ligne pour les adhérents intéressés, le 11 mars.
- Grace à Alice Coda, l'AIACE IdF a été associée au concert l'Orchestre romantique européen, dirigé par l'ancien Ministre, Lionel Stoléru, qui a eu lieu à la salle Gaveau, le 8 avril 2014.
- Un petit groupe s'est constitué autour de Claire Durand-Miedema et a élaboré un texte d'encouragement à participer aux élections européennes. Ce texte a fait l'objet d'une large diffusion, notamment lors du concert du 8 avril et lors de l'Assemblée générale.

Alsace, Lorraine, Franche-Comté

Octobre 2013 : Sortie annuelle « à la rencontre de Louise Weiss » à Saverne

Midi-Pyrénées

Juin 2013 : Sortie annuelle – visite de Pech Merle
Février 2014 : Déjeuner convivial à l'Hippodrome de Toulouse

Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne

Septembre 2013 : Sortie annuelle à Paray-le Monial (Saône-et-Loire)

Aquitaine

Mars 2014 : Déjeuner convivial organisé par Roland Piérard à Bordeaux

PACA

Mai 2013 : Visite du Chantier ITER (International Thermonuclear Experimental Reactor) organisée par Peter von der Hardt

Pas de rencontre annuelle en 2013 car les énergies ont été focalisées sur l'organisation du séminaire de formation des bénévoles à Nice, les 8 et 9 octobre 2013.

Déjeuners conviviaux : Chaque mardi sur la Promenade des Anglais, un petit groupe d'amis se retrouve. C'est une table ouverte, où tous les retraités des Institutions européennes peuvent participer, qu'ils soient membres ou non de l'AIACE.

LES ASSISES DE L'AIACE INTERNATIONALE

De nombreux membres de l'AIACE-France ont assisté aux Assises 2013 de l'AIACE-Internationale qui se sont déroulées à Porto (Portugal) en mai 2013. L'édition No. 95 de VOX contient toutes les informations sur cet événement et des informations et photos figurent aussi sur le site Internet des assises : <http://www.aiace-assises-europa.eu/>

L'ANNEE QUI VIENT

L'AIACE-France s'efforce de répondre, comme par le passé, aux attentes de ses membres, dans la mesure de ses moyens. Notre lien statutaire avec les Institutions nous impose des obligations d'ordre social, concrétisées dans l'accord Commission-AIACE de 2008. Il nous appartient d'être vigilants et de les mettre en œuvre.

Nous allons poursuivre nos efforts pour développer des réseaux dans des régions où les membres ne sont pas très nombreux. Nous lançons donc un appel aux bénévoles dans ces régions.

Le grand dossier pour l'année à venir va sûrement être la question de l'équilibre du RCAM et tout ce qui en découle. Le comité entend se placer résolument dans la dynamique et poursuivre son élan pour défendre les intérêts de nos pensionnés.



UNE COORDINATRICE DES ACTIVITÉS DES BÉNÉVOLES NOMMÉE : MICHÈLE THOZET

Michèle Thozet

L'une des conclusions du séminaire de formation des bénévoles de l'AIACE-France était de nommer une coordinatrice nationale pour les activités des bénévoles. Michèle Thozet, déléguée pour la région PACA/Corse, a accepté cette mission dont elle nous livre les principaux éléments.

En région PACA/Corse, un système d'entraide appelé SENECA (Système d'Entraide Evolutif pour Collègues Agés) a été mis en place par notre collègue et ami, Peter von der Hardt. Il fonctionne depuis 2003.

A mon arrivée comme retraitée dans la région PACA en 2008, j'ai pu découvrir, ce système en tant que déléguée de la région et bénévole, et suivre la manière dont il fonctionne. Il a pour objectif de venir en aide aux collègues retraités des institutions européennes qui ne sont plus en mesure, temporairement ou de façon permanente, de résoudre sans assistance, les questions liées à la Caisse Maladie ou à une situation de dépendance. Le but est aussi de conseiller ceux qui en font la demande, dans leurs relations avec les autorités administratives françaises.

Comment fonctionne-t-il ? Nous sommes environ 320 retraités inscrits à l'AIACE en région PACA/Corse. Nous comptons 28 bénévoles qui travaillent avec six coordinateurs départementaux et un coordinateur régional. Chaque bénévole reçoit une liste d'environ 10 personnes auxquelles il téléphone deux fois par an, pour voir si tout va bien. Des visites en maison de retraite, à domicile ou à l'hôpital sont parfois nécessaires.

Pour faire le point et échanger les expériences, chaque année, des réunions ont lieu entre les bénévoles et le coordinateur départemental et entre les coordinateurs. Toutes les informations ainsi recueillies, sont bien entendu, traitées comme confidentielles.

L'idée de nommer une coordinatrice au niveau national a été de mettre en œuvre l'objectif, décidé lors du séminaire de Nice, d'étendre ce système à toutes les régions de France et de créer ainsi une « chaîne d'entraide » dans toute la France. Il ne s'agit pas de reproduire ce système à l'identique, mais d'établir un système d'entraide qui respecte les spécificités de chaque région.

J'ai donc écrit au début de cette année à tous les bénévoles, existants et « potentiels » qui avaient participé au séminaire de Nice et aux délégués régionaux- qui sont également des bénévoles -, en présentant les trois volets de leur action future :

- identifier les retraités de leur région et parmi ceux-ci, évaluer ceux qui ont des difficultés et ceux qui n'en ont pas ;
- Se faire connaître en écrivant une lettre à chacun ;
- Coordonner leurs actions avec le délégué régional, pour permettre à celui-ci, si nécessaire, de faire remonter les informations au niveau national.

J'ai joint des documents utiles : modèles de lettres de contact, procédure de remboursement des déplacements, modèles de rapports de visites.

Lors de l'Assemblée générale de l'AIACE-France qui a eu lieu à Strasbourg le 4 avril, j'ai organisé en marge de l'AG, une réunion des bénévoles qui étaient présents. Cela nous a permis de voir où en étaient les actions dans chaque région.

J'envisage de reprendre contact par mail ou par téléphone, avant la fin de l'année. Nous nous réunirons à nouveau en marge de la prochaine Assemblée générale, en avril 2015.

LES NOUVELLES DU SECRÉTARIAT



Marie-José Dupraz & Francine Petite-Doise

La nouvelle version de l'annuaire des membres de l'AIACE-France vous sera adressée fin novembre, début décembre 2014. Outre la présentation alphabétique, la présentation régionale regroupée par délégué(e) régional(e), avec mention de l'institution d'origine, est maintenue. A l'intérieur de chaque région, les membres sont rassemblés par département. Sur demande au secrétariat, une version électronique actualisée, par ordre alphabétique ou pour votre région, peut vous être envoyée.

Le secrétariat assure une permanence les lundis et mercredis de 9h à 12H30. Il est préférable de concentrer les appels téléphoniques le lundi matin mais un suivi des messages est assuré sur une base régulière.

Il est rappelé que les adhérents qui disposent d'Internet peuvent imprimer tous les formulaires de prise en charge pour hospitalisation, remboursements médicaux, devis dentaires etc ... à partir du site <https://myintracomm-ext.ec.europa.eu/retired> sous réserve de disposer d'un login et d'un mot de passe qui peuvent être demandés, soit par mail à l'adresse :

HR-INTRACOMM-CODE-PENSIONNES@ec.europa.eu

ou par courrier à :
Commission européenne
Codes d'accès - M034 01/88
B-1049 Bruxelles

En mentionnant vos : nom, prénom, numéro de pension et date de prise de pension.

Le secrétariat peut fournir sur demande aux adhérents qui n'ont pas accès au site MyIntracomm, ces différents formulaires ainsi que le formulaire pour passer une annonce immobilière sur le site des petites annonces de la Commission.

Pour mémoire, les coordonnées du secrétariat :
AIACE-France
12 avenue d'Eylau
75116 Paris
Tel : 01 47 55 82 29 ou 09 60 42 51 42

Adresse e-mail : aiace.france@wanadoo.fr



A vos agendas !

Notez dès à présent que la prochaine Assemblée générale de l'AIACE-France aura lieu

le vendredi 10 avril 2015 à Bordeaux.

Cette AG sera une étape importante pour notre association car nous serons appelés à voter les nouveaux statuts.

Le secrétariat vous fera parvenir, en temps utiles, les informations et documents nécessaires ainsi qu'un formulaire d'inscription.

Nous comptons sur votre participation ! Il faut qu'elle soit particulièrement nombreuse !

LA VIE DE L'AIACE-FRANCE DANS NOS RÉGIONS

Comme chaque année, nos délégués régionaux ont organisé des rencontres/visites ou des déjeuners conviviaux. Ils ont résumé

pour nous, ces moments d'amitié partagée entre membres de l'AIACE.

AIACE - BRETAGNE / NORMANDIE

Geneviève Villedieu

Dol de Bretagne ou comment une compétition de golf a conduit notre présidente, Anne Harris, à monter vers les confins de la Bretagne et de la Normandie.

Car Dol de Bretagne est fière de souligner qu'elle est à égale distance de Saint-Malo et du Mont Saint-Michel, ...

C'est comme cela que le samedi 7 juin, nous nous sommes retrouvés, à un petit groupe, devant le parvis de l'imposante cathédrale Saint-Samson - du nom d'un moine évêque originaire de Galles du sud. Chacun ayant auparavant et

au risque de braver les règles de stationnement, cherché à garer son véhicule ; pas facile un jour de marché très animé, dans une petite ville où il n'y a qu'une grande rue, de vieilles ruelles piétonnes ou de petites rues.

En cheminant et en devisant, nous nous sommes approchés de notre restaurant, installé dans une vieille maison du 15ème siècle.

Nous y avons passé un agréable moment. Et chacun a repris sa route.



AIACE - ALSACE / LORRAINE / CHAMPAGNE-ARDENNE / FRANCHE COMTÉ

L'ALSACE DU NORD, LE JEUDI LE 2 OCTOBRE 2014

Raymond Muller

Une forte délégation de notre section du Grand Est rejointe par quelques parisiens - en tout 35 personnes - ont profité d'un beau temps automnal pour aller découvrir l'Alsace que nous aimons et qui est souvent méconnue : l'Alsace du Nord.

Une première halte eut lieu au cœur du merveilleux village de Seebach, ce fut l'Alsace des géraniums et des colombages. Une guide locale nous initia à tous les secrets des maisons alsaciennes.

A Froeschwiller, une famille s'est attaquée à la restauration du château, une construction de la fin du XIXème siècle, mais dont les origines remontent au XIVème siècle. Un travail titanesque !

Souvenez-vous des fameuses « Charges des cuirassiers de Reichshoffen » elles se déroulèrent sous ses murs. C'est au château que Mac-Mahon signa sa défaite le 6 août 1870. L'ouverture au public de cette propriété est rarissime.

Par un généreux don pour la restauration, les participants marquèrent leur admiration pour le travail accompli.

Mais cette partie de l'Alsace est aussi le berceau du premier site d'exploitation du pétrole en Europe. Une découverte, pour beaucoup d'entre nous. Un guide compétent nous présenta le Musée français du Pétrole à Merckwiller-Pechelbronn.

L'Alsace ne serait pas l'Alsace sans sa gastronomie ! Nous avons donc sacrifié à cette belle habitude prise les années précédentes, en nous arrêtant dans une de ces agréables

auberges que le guide Michelin avait, bien entendu, déjà repérée. Bref, un arrêt qui « vaut le détour ».

Mais avant de passer à table et comme nous frôlions la frontière, nous ne pouvions que prendre notre apéritif au premier village de la route des vins du Palatinat. En bons européens, cet arrêt s'imposa.

Une nouvelle fois, cette journée aura permis de nous retrouver dans une joyeuse ambiance et d'apprécier le patrimoine d'une province qui a des idées et ...du pétrole.



AIACE - AUVERGNE / BOURGOGNE / RHÔNE-ALPES

VISITE DE NEVERS (NIÈVRE) LES 26 ET 27 SEPTEMBRE 2014

Paulette Sierota & Marie-Thérèse Bartholomé-Villaret

Sous un beau soleil d'automne, la rencontre AIACE des régions Auvergne, Bourgogne, Rhône-Alpes qui a réuni 16 personnes, s'est déroulée à NEVERS (Nièvre) les 26 et 27 septembre.

Nous avons débuté notre programme le vendredi après-midi par une visite guidée de la ville. A travers les ruelles, nous nous sommes laissés conter le cœur historique de la cité ducal par un guide passionné.

Le Palais ducal est l'ancien château des Ducs de Nevers et de la famille des Gonzague. Construit à la fin du XVe siècle sur la butte qui regroupait les pouvoirs politiques et religieux, il a toujours été le cœur de la cité. Classé « Monument historique » depuis 1840, cet édifice est aussi un lieu de vie. Aujourd'hui réaménagé de façon contemporaine, le Palais ducal accueille de nombreuses

expositions, réceptions et abrite l'Office de Tourisme de Nevers.

La Cathédrale Saint-Cyr Sainte-Julitte présente la particularité de posséder deux chœurs, roman à l'ouest, gothique à l'est. La réalisation et l'installation de vitraux contemporains (destinés à remplacer les verrières détruites lors des bombardements de 1944) entre 1977 et 2009, dues à plusieurs artistes, suscitent toujours la controverse (enthousiasme et rejet se côtoient) mais inscrivent résolument la cathédrale de Nevers dans une perspective d'avenir.

Après une balade au centre ville pour admirer les vitrines des faïenciers, nous avons clôturé la soirée par un dîner-buffet très convivial.



Samedi 27 en fin de matinée, en covoiturage, nous avons rejoint le canal du Nivernais au Port des Pougeats à Baye-Bazolles, pour une croisière-déjeuner. Nous avons embarqué sur « l'Art du temps », bateau promenade électro solaire avant-gardiste. Pendant près de 3 heures, nous avons glissé au fil de l'eau dans des conditions exceptionnelles, avec passage sous les Voûtes de la Collancelle et franchissement de l'écluse de Baye... L'ambiance était joyeuse et on a fini en chansons !!!

De retour à Nevers nous avons visité le prestigieux **Musée de la faïence** qui, après dix ans de travaux de rénovation, a rouvert ses portes à l'automne 2013. Un parcours dans l'histoire de l'art de la faïence du XVIe au XXe siècle. Dans la salle des faïences, le « bleu de Nevers » nous a émerveillés. Une autre collection unique en Europe : 300 pièces issues

pour la plupart, d'un dépôt du Musée du Louvre (d'étonnantes « boîtes » renfermant des saynètes en 3 dimensions, dont les personnages, en verre filé, animent des décors de papier mâché, coquillages, etc.) Tout-à-fait curieux tout cela !... Les autres collections (peintures, dessins, meubles et objets du XVIIIe au XXe siècle) sont d'intérêt plus local et exposées dans la partie « grenier » dotée d'une isolation phonique et thermique de chêne rainuré, qui offre un véritable confort de visite. Nous avons terminé notre visite par le beau jardin.

Nous étions tellement bien ensemble que nous sommes tous restés pour un dernier repas pris en ville, avant de repartir le lendemain, dimanche.

Nous prévoyons notre prochaine rencontre de septembre 2015, en **Ardèche**.



AIACE - LANGUEDOC / ROUSSILLON

RENCONTRE À ROQUEBRUNE, LE JEUDI 18 SEPTEMBRE 2014

Marion Oprel

En dépit de l'alerte orange et des inondations dans la région, les vingt-quatre inscrit(e)s étaient présents dans le village pittoresque de Roquebrune. Le micro climat « du petit Nice du Languedoc » nous était favorable : seulement deux gouttes de pluie, et l'Orb qui, à notre arrivée avait effacé toute trace de notre chemin de promenade prévue, qui s'est calmé dans le courant de la journée.

Le lieu de rendez-vous était le Jardin Méditerranéen (<http://www.jardin-mediterraneen.fr>), un dur labeur

et un projet cher au cœur du directeur Christophe Pilot, qui nous a reçu et offert une tasse de café et une superbe vision de la région. Il a retracé pour nous, avec beaucoup de passion, ses trente années de travaux, leur évolution,... tout en relatant les événements historiques de la région.

Les chasseurs, qui dans les années quatre-vingts, faisaient siffler des balles à ses oreilles,... se sont joints à son projet. Son jardin héberge des plantes exotiques



venues de Monaco et d'Australie. Ses essences sont très recherchées par les parfumeurs de Grasse et ses herbes sont utilisées dans la recherche médicale. Nous sommes tombé(e)s sous le charme de son projet et de sa manière de le présenter.

Nous avons ensuite été gâté(e)s au restaurant « Le Petit Nice » (<http://www.restaurant-petit-nice.fr>), avec sa vue splendide sur l'Orb. La truite et le pintadeau ont titillé nos papilles, la compagnie agréable nous a réchauffé le cœur. En effet, nous avons, toutes et tous, laissé tomber nos activités sans savoir qui nous allions rencontrer ce jour-là. Et notre passé commun, notre vécu d'aujourd'hui ont créé des liens inattendus mais appréciés.

L'après-midi, nous sommes descendus sur la rive surplombant l'Orb, afin de rejoindre la salle du moulin que la mairie avait gracieusement mise à notre disposition, pour nous mettre à l'abri d'une pluie éventuelle. M. Jean-Marie Puslecki, Président du Mouvement Européen de l'Hérault, nous a fait part de ses propositions pour sortir l'Europe de la crise : continuer à parler de l'Europe, aimer l'Europe, créer une Europe solidaire, avec des liens plus étroits avec nos élu(e)s.

Lors de la session de questions et réponses, Henri Panissié, le trésorier de l'AIACE-France, a saisi l'occasion pour remercier Hans Eysselinck, ancien délégué régional, pour toutes ses années de bénévolat service de l'AIACE.

La journée s'est terminée par une visite du domaine du « Mas des Dames » à Murviel-lès-Béziers, chez Lidewij van Wilgen (<http://masdesdames.fr/fr>).

Lidewij nous a montré ses superbes vignes et nous a raconté l'histoire de sa vie, avec beaucoup d'humour et d'autodérision, et aussi avec beaucoup de ténacité et de passion.

Elle, « la Hollandaise qui s'y connaissait si peu en viticulture », s'est formée au lycée de Béziers, entourée par des fils de vignerons. Elle a vécu pas mal d'opposition et de sabotage, mais à ce jour, son vin est dégusté dans des établissements « trois étoiles Michelin », à Londres et ailleurs.

Toujours avec le sourire, avec modestie et savoir-faire...

Merci pour cette dégustation, Lidewij, et pour ce moment de partage.

Je tiens à remercier encore une fois, tou(te)s les participant(e)s pour cette journée charmante et inoubliable.





AIACE - MIDI / PYRENEES

LE CANAL DU MIDI, MERCREDI 25 JUIN 2014

Karin van Dieren

Une bonne partie des 28 participants était déjà arrivée la veille à **PORT LAURAGAIS** pour partager un dîner savoureux et animé.

Le lendemain, nous avons commencé la journée à la Maison du Tourisme de Port Lauragais, par la visite guidée de l'exposition consacrée à la construction du Canal du Midi et à son inventeur, Pierre-Paul Riquet.

Après cette visite très instructive, le bateau « Lucie » nous attendait pour une promenade sur le Canal du Midi jusqu'au seuil de Naurouze (le « partage des eaux ») avec franchissement de l'écluse de l'océan.

C'est sous le soleil heureusement revenu, que nous avons pris les voitures pour nous rendre à **VERFEIL**, charmant petit bourg médiéval et berceau de la famille de la Comtesse de Ségur. L'ancien Hôpital a été transformé en restaurant où nous attendait un déjeuner très raffiné. Le chef de « La Promenade » est un ancien violoniste de l'orchestre de Toulouse reconverti à la restauration pour le plus grand bonheur de nos papilles !

Après le déjeuner, notre petit groupe a cheminé dans les ruelles étroites pour admirer château, église et belles maisons anciennes.

Nous avons repris la route pour le village voisin de **BONREPOS-RIQUET** où se trouve le château de la famille Riquet. Nous avons eu l'immense privilège et chance d'avoir un guide passionné et passionnant,

chercheur au C.N.R.S., qui a su nous captiver d'un bout à l'autre de la visite du château. Après l'Orangerie et la Glacière, nous avons pu découvrir dans le parc le projet, en grandeur nature, de la « Machine Hydraulique » mise au point par Pierre-Paul Riquet afin de convaincre Colbert de lui accorder les fonds pour réaliser la construction du Canal du Midi. Ce Canal reliant l'Atlantique à la Méditerranée, raccourcissait considérablement le parcours, mais évitait surtout de payer un énorme droit de passage au roi d'Espagne, en empruntant le détroit de Gibraltar. Bien d'autres avant Riquet avaient eu le projet de ce Canal, mais lui seul a trouvé la solution pour alimenter le Canal en eau de façon constante, été comme hiver, et sans assécher les plaines qui le bordent.

Nous avons terminé cette journée captivante en savourant quelques douceurs et des rafraîchissements avant de prendre le chemin du retour.



AIACE - PACA / CORSE

LA HAUT VAR ET LES GORGES DU VERDON
LES 3 ET 4 OCTOBRE 2014

Michèle Thozet
Peter von der Hardt

Il a fait très beau le matin du 3 octobre dernier à Tourtour. Cette commune du Haut Var à 655 m d'altitude, est un site classé parmi « les plus beaux villages de France ». C'est un village médiéval perché, surnommé « le village dans le ciel ».

La veille, tous les amis de l'association AIACE PACA avaient admiré la vue imprenable depuis « la petite Auberge de Tourtour », sur toute la chaîne des Maures, rougeoyante sous le coucher de soleil, jusqu'à la Montagne Sainte Victoire.

Avec cette promesse de soleil et de ciel sans nuages, notre groupe s'est embarqué pour un grand tour du Verdon. Juste un rappel : les gorges du Verdon forment le plus grand canyon d'Europe et le deuxième mondial après celui du Colorado.

Après avoir quitté Tourtour et traversé Aups, qui est l'une des portes vers les gorges du Verdon, on admire le lac de Sainte Croix, dont on suivra la robe émeraude sur une grande partie du parcours. A la Palud du Verdon, village de montagne, on part sur la route de crêtes, une boucle de 23 km qui couronne le plus impressionnant tronçon du grand Canyon. La promenade conduit au Belvédère de la Maline ainsi qu'à une dizaine d'autres points de vue sur les Balcons de la Mescla, le Point Sublime où une pause déjeuner nous attend, la Falaise des Baumes, l'Artuby et son pont d'où l'on a une vue impressionnante, jusqu'au camp militaire de Canjuers. On traverse des villages aussi beaux les uns que les autres, Rougon, Aiguines, Trigance, Comps sur Artuby ; l'automne est déjà là ; les arbres ont des couleurs mordorées ; la lumière est plus douce.

Cette journée dans le Verdon avait été précédée d'un délicieux dîner à « la petite Auberge » de Tourtour et d'un exposé de deux de nos collègues, Peter von der Hardt et Jean-Claude Blanquart, sur le thème suivant :

« Le nucléaire et l'approvisionnement en uranium : Réflexions sur le nucléaire aujourd'hui ». Le premier a consacré sa vie professionnelle à la recherche nucléaire et a travaillé dans le centre de Mol (Belgique), le CCR de Petten (Pays Bas), celui d'Ispra (Italie) et au CEA Cadarache. Le deuxième a travaillé à l'Agence d'Approvisionnement d'Euratom, dont il a été le Directeur général adjoint.

Peter von der Hardt nous a présenté tout d'abord les utilisations des matières fissiles : pour les centrales nucléaires, de l'uranium naturel ou légèrement enrichi (2,5 à 5%) en U235 ou du plutonium 239 ; pour les réacteurs de recherche, de l'uranium enrichi à 20% et pour les armes nucléaires : de l'uranium enrichi à 90% ou du plutonium 239. Il nous a présenté ensuite les accords internationaux de non-prolifération des armes nucléaires : le Traité de Non-Prolifération nucléaire (TNP) est entré en vigueur en 1970, à l'initiative de l'ONU et de son agence l'AIEA, lors de sa création en 1957. A présent, 189 pays ont signé le TNP. Ce Traité définit les 5 pays avec armes nucléaires qui sont les membres permanents du Conseil de Sécurité de l'ONU : Etats-Unis, Union Soviétique, Chine, Grande Bretagne, France. Il identifie les pays « nucléaires » mais non-signataires : Israël, Inde, Pakistan, Corée du Nord. Un pays suspect : l'Iran.

Peter von der Hardt a fait ensuite l'historique du programme nucléaire de l'Iran : selon les accords de Genève du 24



NOUVELLES DE L'AIACE-INTERNATIONALE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AIACE-INTERNATIONALE, LE 11 JUIN 2014 À BRUXELLES.

Anne Harris

Notre Présidente, Anne Harris, notre Secrétaire générale, Marie-José Dupraz et plusieurs membres de l'AIACE France y ont participé.

Les points forts de la journée ont été, dans la matinée, l'intervention de l'eurodéputé, également président du Mouvement européen international, Jo Leinen. Il a commenté les résultats des élections en soulignant que les partis « pro Europe » avaient conservé la majorité dans le nouveau Parlement européen et que l'extrême droite serait bien présente, mais pas en état de nuire (15% des sièges). L'après-midi, après un déjeuner convivial, l'Assemblée a accueilli M. Sefcovic, Vice-Président de la Commission, qui a commenté, à son tour, le résultat des élections européennes, réconfortants, selon lui puisqu'une force politique favorable à la poursuite de la construction européenne est maintenue. L'Assemblée générale s'est ensuite poursuivie avec le moment traditionnel des rapports financiers et d'activité. Les participants ont ensuite posé des questions sur les principaux dossiers en cours.

Le Conseil d'administration du 12 juin 2014 devait élire un nouveau Président et un nouveau Vice-Président de l'Association, tous deux élus à Riga et arrivés en fin de mandat de la période 2011-2014. Après un ultime appel à candidatures, le Président sortant (Richard Hay) a constaté la carence du conseil d'administration. Tout en regrettant cette situation, il a accepté de poursuivre son mandat mais pas au-delà de douze mois. Le Vice-Président (Pierre Blanchard) restera également pour une année de transition. Le Président et le Bureau actuels restent donc provisoirement en fonction.

Le Conseil d'administration des 21 et 22 octobre 2014 s'est réuni à Bruxelles. Anne Harris, présidente de l'AIACE France et Henri Panissié, trésorier, ont représenté notre section. Les principaux points traités ont été les suivants:

- l'état du dossier « Adaptation des pensions » : Ludwig Schubert a informé les participants de la réponse négative de la Commission aux réclamations introduites. On attend la réponse des autres Institutions. Le principe d'un recours est acquis mais la stratégie à suivre reste à déterminer.
- La situation du RCAM : Le premier jour, un large débat a eu lieu qui a dégagé un certain nombre de points que le CA a souhaité discuter avec les administrations des institutions et surtout avec la Commission. Ce débat s'est poursuivi le lendemain en présence des représentants des administrations. Parmi les propositions faites par le CA se trouvaient, le développement du réseau des « ambassadeurs » de l'AIACE auprès du RCAM et l'extension des rencontres périodiques (qui existent déjà avec Ispra), aux autres bureaux liquidateurs de Bruxelles et de Luxembourg. La question de l'équilibre financier du RCAM a aussi fait l'objet d'une large discussion.
- Rencontre avec les administrations : Dans la discussion avec les représentants du PMO, plusieurs sujets sensibles pour nos membres ont été soulevés et l'AIACE a donné son avis sur le fonctionnement du RCAM.
- Rapport sur les Assises et AG 2014 et décision sur la date et lieu des prochaines Assises 2015 (du 2 au 8 juin, à Bratislava)

La réunion du CA a été suivie d'une réunion des trésoriers des sections nationales avec le trésorier de l'AIACE.

Un compte rendu détaillé de ces réunions sera diffusé aux sections et aux membres du comité et délégués régionaux pour la France; il sera tenu à la disposition de nos membres, par le secrétariat.

novembre 2013, l'Iran a renoncé à la partie sensible de son programme (séparation du plutonium, enrichissement supérieur à 5%) contre la levée temporaire des sanctions. Les inspections de l'AIEA ont repris. Le 26 septembre 2014, le président Rohani a déclaré devant les Nations Unies : « Nous nous engageons à développer notre programme nucléaire pacifique y compris l'enrichissement de l'uranium, et à bénéficier de tous les droits dans le domaine nucléaire sur le sol iranien dans le cadre du droit international... ». Le TNP ne dit nulle part quel doit être le nombre des centrifugeuses. Peter von der Hart pense que le nombre de centrifugeuses en Iran est trop élevé pour un pays qui, selon ses dires, se limiterait au nucléaire civil...

Les mines d'uranium se trouvent au Kazakhstan, en Australie, aux USA, au Gabon, au Canada, Niger, Mali et en Namibie. En ce qui concerne le nucléaire militaire, l'arsenal mondial n'a pas diminué, malgré les efforts de l'ONU et de l'AIEA. Ceci relève de la responsabilité des 5 membres du Conseil de sécurité.

Peter von der Hart a rappelé la menace ancienne d'une guerre nucléaire : Inde/Pakistan et Israël/Iran.

Il a indiqué que la nouvelle menace est le terrorisme djihadiste.

En conclusion, Il a déclaré que le nucléaire continuera à fournir 12 à 13% des besoins mondiaux en énergie électrique, les réacteurs seront plus sûrs après les modifications récentes, ils pourront contenir une fusion du cœur dans le cas de la génération 3. La sécurité du nucléaire contre

le terrorisme est à renforcer, la réduction du nombre de têtes nucléaires devra être accélérée par tous les moyens possibles.

Jean-Claude Blanquart a rappelé quels étaient les objectifs de la création de l'Agence d'Approvisionnement d'Euratom : faire en sorte que les Etats membres passent par l'Agence pour acheter et vendre l'uranium. Il a noté les réticences de la France à passer par l'Agence et sa volonté d'autonomie. Il a raconté des anecdotes sur ses missions en URSS pour l'achat d'uranium. Une réflexion de notre collègue et brûlante d'actualité : nous dépendons beaucoup de la Russie pour la fourniture d'uranium, ce qui explique les problèmes que posent les sanctions vis-à-vis de la Russie dans le contexte de l'Ukraine.





A vos agendas !

Notez dès à présent que les **Assises 2015 de l'AIACE Internationale** auront lieu à Bratislava (capitale de la Slovaquie) du **2 au 8 juin 2015**.

L'invitation et le programme complet des Assises seront publiés dans le prochain VOX.

LE RCAM / ISPRA

RÉUNION ENTRE LES REPRÉSENTANTS DES SECTIONS NATIONALES RATTACHÉES À ISPRA ET LES RESPONSABLES DU PMO

Réunion entre les représentants des sections nationales rattachées à Ispra et les responsables du PMO

Anne Harris

Ce semestre aura été marqué par la rencontre annuelle AIACE-PMO/Bureau liquidateur d'Ispra. L'AIACE-France était représenté par Anne Harris, Présidente et Raymond Muller, Vice-Président. Voici les principales conclusions de cette rencontre rapportées par Anne Harris.

En 2013, à l'initiative de l'AIACE Internationale, une réunion avait été organisée à Ispra, au cours de laquelle les représentants des sept sections nationales concernées, avaient eu l'occasion d'avoir une discussion sur le fonctionnement du Bureau Liquidateur, avec leurs responsables. Cette réunion ayant produit des résultats positifs, il avait été décidé de renouveler l'exercice en 2014.

Le 6 octobre 2014, les représentants de six des sept sections nationales se sont retrouvés à Ispra : Espagne, France, Grèce, Italie, Pays-Bas, Portugal et Royaume Uni. Le président de l'AIACE-Internationale, Richard Hay, et Dominique Deshayes, Secrétaire Générale, étaient également présents. Pour la section française, c'est Raymond Muller, vice-président, et moi-même qui avons assisté à la réunion.

Divers problèmes rencontrés par nos membres ont été passés en revue, parmi lesquels : les délais de remboursement, les refus et renvois de documents, l'interprétation restrictive des critères pour la définition des maladies graves, les retards dans les autorisations préalables, les prises en charge.

Les sections ont constaté des améliorations par rapport à 2013 et ont reconnu les efforts menés par Mme Silvano et son équipe. La réunion a été jugée très utile car elle a permis à vos représentants de soulever, non seulement des cas généralisés, mais aussi de traiter, en bilatéral, avec le responsable direct, des problèmes particulièrement difficiles dont nous avaient fait part, certains de nos membres.

Le compte rendu détaillé de la réunion, rédigé par Dominique Deshayes pour l'AIACE-Internationale, a déjà été distribué à vos délégués régionaux, à charge pour eux de vous le transmettre. Il est également à votre disposition, sur demande au secrétariat de l'AIACE-France.

RCAM EN LIGNE: QUI PEUT AIDER ?



Outre nos deux collègues de l'AIACE-France, Hans Eysselinck et Marinus Ooms, qui se tiennent à votre disposition pour tout problème d'accès ou de procédure vous pouvez également contacter :

1. CREATION D'ACCES A ECAS + RCAM EN LIGNE

Si la création du login en 10 étapes vous semble difficile, un collègue du PMO à Bruxelles, Luxembourg ou Ispra peut vous aider aux adresses suivantes :

Bruxelles : 27, rue de la Science, bureau 00/03, aux heures de bureau SANS RENDEZ-VOUS

Luxembourg : Florent Charton (12, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg, Bâtiment Drosbach, Bureau B1 / 070), APRES RENDEZ-VOUS via email à florent.charton@ec.europa.eu (ou tél +352 4301-31428)

Ispra : Paolo Bardelli IPR 73 00/017, APRES RENDEZ-VOUS via email à paolo.bardelli@ec.europa.eu (ou tél +39 033278-9026)

Dans tous les cas, apporter son téléphone portable et bien connaître le mot de passe de sa boîte mail personnelle !

2. BLOCAGE DE L'ACCES A ECAS :

Si votre accès ECAS fonctionnait et ne fonctionne plus, il faut demander un ticket par email au HelpDesk Central de la Commission à EC-CENTRAL-HELPDESK@ec.europa.eu. Donnez un maximum d'infos : votre nom d'utilisateur, l'application souhaitée, le problème rencontré, une copie d'écran du navigateur avec l'url.

3. ERREURS DANS LES FRAIS MEDICAUX : DECOMP- TES, AUTORISATIONS PREALABLES, ETC.

S'adresser au PMO Contact en ligne, via le site <https://ec.europa.eu/pmo/contact/fr> et choisir le domaine et sous-domaine ad-hoc. Voir les questions et réponses proposées ou poser sa question précise dans « Contacter le PMO ».

4. QUESTIONS SUR LE RCAM EN LIGNE, ECAS OU LE PMO CONTACT EN LIGNE

Beaucoup d'infos ou de documents d'aide se trouvent dans Yammer after EC, la plateforme sociale interne de discussion et d'échange d'information réservée aux pensionnés des institutions européennes, spécialement dans les groupes Help RCAM/JSIS, Help ECAS et Help PMO Contact. Pour accéder à Yammer after EC, envoyer un email à aiace-int@ec.europa.eu ou s'enregistrer sur www.yammer.com/afterec*

5. DIFFICULTES D'UTILISATION DU RCAM EN LIGNE :

Souvent les HelpDesks de l'AIACE peuvent vous renseigner (liste sur : <http://www.aiace-europa.eu/fr/structure/helpdesks>). Vous pouvez également poser votre question sur le réseau « Yammer After EC » et un collègue bienveillant vous répondra. A défaut, contactez Martine Platteau-Guillaume de l'AIACE Belgique qui sera prête à vous aider : martine.platteau-guillaume@hotmail.com ou laissez une demande directement dans le RCAM en ligne, via « Contacter le PMO » (coin supérieur droit) et puis le sous-domaine « RCAM en ligne » (Support technique).

6. CAS COMPLEXES

Tous bureaux liquidateurs confondus, les cas très complexes peuvent être transmis à Laurent Cassuto du PMO, présent sur « Yammer After EC ». Il est en relation avec les HelpDesks AIACE et renvoie les cas auprès d'eux, si nécessaire. Il assure la coordination "token" et celle du "RCAM en ligne (Support technique)". Vous le rencontrez lors des présentations du RCAM en ligne dans les AIACE. Le joindre par email laurent.cassuto@ec.europa.eu

RENSEIGNEMENTS UTILES EN CAS DE DECES D'UN FONCTIONNAIRE OU AGENT - TITULAIRE D'UNE PENSION

Qui prévenir ?

Service Pensions PMO.4

Tél: (+32)-2-295.20.17

Fax: (+32)-2-296.53.73

PMO CONTACT

Tél: +32-2-299.77.77

<https://ec.europa.eu/pmo/contact>

LE SERVICE PENSIONS ENVERRA AUX AYANTS DROIT LES RENSEIGNEMENTS NECESSAIRES

- les documents à remplir : formulaires des coordonnées personnelles et bancaires
- les documents à fournir : acte de décès et le cas échéant les coordonnées du notaire chargé de la liquidation de la succession
- les informations utiles sur les services à la disposition des ayants droits (caisse maladie, services sociaux).

CE QUI EST PREVU POUR LES AYANTS DROIT

- Dans le cas du décès d'un affilié au Régime Commun d'Assurance Maladie, les frais funéraires sont remboursés dans les limites d'un plafond spécifique.
- Le cas échéant, la pension du défunt continue à être versée au conjoint survivant ou aux enfants à charge pendant trois mois suivant le mois de décès.
- La pension de survie commence à être versée en fin de mois, à partir du quatrième mois suivant celui du décès.
- Si une pension de survie est octroyée avec des enfants à charge, les allocations familiales sont maintenues.
- Le titulaire d'une pension de survie a droit à la couverture du RCAM, soit à titre primaire, soit à titre complémentaire s'il désire continuer à utiliser son système national de sécurité sociale.
- Pour le titulaire d'une pension d'orphelin à charge du veuf/de la veuve, la situation reste inchangée en ce sens qu'il reste couvert du chef de son parent survivant – à titre complémentaire s'il a le droit d'être couvert par le système national de son parent, sinon à titre primaire.

- Le titulaire d'une pension d'orphelin qui cotise lui-même au RCAM a droit à la couverture primaire du RCAM.
- Des droits de succession seront dus par le conjoint et les enfants à charge:
 - sur le patrimoine immobilier du défunt, dans le(s) pays où se situe(nt) le(s) bien(s).
 - sur le patrimoine mobilier du défunt, dans le pays du domicile fiscal du défunt.
- Le conjoint survivant et les enfants à charge seront soumis à l'impôt communautaire sur les pensions versées par les institutions communautaires.

LES DEMARCHES A EFFECTUER PAR LES FAMILLES VIS-A-VIS DES AUTORITES

- Contacter un entrepreneur de pompes funèbres
- Demander un acte de décès auprès de l'autorité compétente
- Informer les autorités concernées (autorités communales, consulat)
- Contacter un notaire.

EN CAS DE BESOIN, LES ASSISTANTS SOCIAUX SONT DISPONIBLES POUR LES FAMILLES

Services sociaux

TEL: (+32)-2-295.90.98

FAX: (+32)-2-297.98.98

HR-BXL-ASSISTANCE-SOCIALE-PENSIONNES@
ec.europa.eu

MÉDECINE PRÉVENTIVE : DU NOUVEAU POUR LES MEMBRES DE L'AIACE-FRANCE

G. SCOGNAMIGLIO,
CHEF D'UNITÉ ASSURANCE
MALADIE ET ACCIDENT

Une convention a été signée entre la Commission européenne et l'hôpital américain de Paris. La note d'information ci-dessous précise quelques points de cette convention. L'AIACE-France n'ayant pas reçu le détail de l'accord concernant le coût des actes médicaux, nous vous invitons, avant toute consultation/intervention à vous informer des honoraires pratiqués, auprès de l'hôpital américain de Paris. En effet, il faut garder en mémoire que les remboursements du RCAM sont plafonnés. Des négociations sont en cours pour des accords comparables dans d'autres régions françaises.

Dans le cadre de la sollicitation de marché lancée par le RCAM en 2011, l'Hôpital américain de Paris (AHP) a présenté des conditions réservées aux affiliés du RCAM, aux termes desquels l'établissement accorde :

1. **HOSPITALISATION : Une réduction globale de 10%**, appliquée sur le montant total de la facture. En pratique, cette réduction est accordée dès qu'une prise en charge est demandée. Lorsque l'affilié n'a pas demandé de prise en charge, il lui incombe de demander l'application de la réduction en déclarant sa qualité d'affilié au RCAM. Le cas échéant, AHP se réserve de vérifier l'appartenance de la personne en interrogeant les services du PMO.3.
2. **MEDECINE PREVENTIVE : Un tarif spécifique pour les examens prévus par le programme du RCAM.** De plus, la facturation de ces examens est effectuée directement aux services de PMO.3.003 ; donc l'affilié n'a pas besoin d'avancer le montant

des frais. Il n'est donc pas nécessaire de demander une prise en charge. L'Hôpital américain de Paris suit exactement les prescriptions du programme de Médecine Préventive pour toutes les tranches d'âge des hommes et femmes adultes (pas de programme « enfants »).

Procédure

- Demander une convocation aux gestionnaires de la médecine préventive via PMO CONTACT EN LIGNE

<https://ec.europa.eu/pmo/contact/>

ou par téléphone au: +32 2 295 38 66

- Prendre rendez-vous avec l'AHP au n° de téléphone suivant :

01 46 41 27 38

- Le jour de l'examen se présenter avec tous les documents fournis par le PMO. Ces documents permettront à l'hôpital de vous identifier comme relevant du RCAM et comme bénéficiant du régime spécial décrit ci-dessus.

INFORMATIONS PRATIQUES

Un bon conseil :

Avec l'attestation d'affiliation au RCAM, que vous devriez toujours avoir avec vous, plusieurs membres de l'AIACE ont adopté une fiche de renseignement pour accompagner cette attestation. Vous pouvez certainement vous en inspirer !

Isabelle Kardacz

URGENCES SANTÉ

EN CAS D'URGENCE, PRÉVENIR :

Nom, Prénom de l'affilié(e) :

Date de naissance :

N° de pensionné(e) :

Date de cessation de fonction
dans les institutions européennes :

Affilié(e) au RCAM (régime commun
d'assurance maladie) des anciens
fonctionnaires de l'Union européenne.

Bureau liquidateur
(= caisse de remboursement) d'Ispira (Italie)

Hospitalisation sans être conscient(e) :

N'étant pas affilié(e) à la Sécurité Sociale française,
je n'ai pas de carte Vitale. Demander ma prise en
charge au RCAM, bureau d'Ispira :

Tél +39 03 32 78 99 66 (heures de bureau)

Fax +39 03 32 78 94 23

<https://ec.europa.eu/pmo/contact>

En cas de maladie grave² :

Demandeur un formulaire de prise en charge à 100%
en téléphonant à Ispira +39 03 32 78 57 57 ;
Fax +39 03 32 78 54 79

En cas de décès :

Un proche doit prévenir le PMO (Personnel
Management Office) de la Commission européenne à
Bruxelles.

Tél. +32 22 95 20 17

Pour obtenir frais funéraires (Forfait de 2350€):

Tél. +39 03 32 78 66 64 ; Fax +39 03 32 78 54 79

Coordonnées de personnes pouvant aider dans
les démarches administratives :

2. C'est-à-dire avec les 4 critères : pronostic vital défavorable, évolution chronique, nécessité de mesures diagnostiques et/ou thérapeutiques lourdes, présence ou risque de handicap grave.

RETRAITE PLUS : COMMENT TROUVER UN HÉBERGEMENT EN MAISON DE RETRAITE ?

Isabelle Kardacz

Comment trouver une maison de retraite (médicalisée ou non) près de chez vous ?

Le service **RETRAITE PLUS**, ouvert de 8.00 à 20.00 peut
vous aider. **Téléphone : 0800 941 340**

Je l'ai expérimenté pour un membre de ma famille et j'ai été
accompagnée dans mes démarches par une assistante qui
m'a fourni sept adresses d'établissements situés près de chez

moi et ayant des places disponibles. Les rendez-vous ont été
pris avec les directrices de ces établissements et un suivi a
été assuré par Retraite Plus. Cette expérience, très positive,
m'a permis de trouver un hébergement dans une maison
de retraite médicalisée, en deux semaines. Le document
annexé présente ce service d'aide que j'ai, personnellement,
trouvé remarquable.



Que ce soit dans l'urgence à cause du décès d'un conjoint
qui en prenait soin ou à la suite d'une chute, des centaines
de familles désespérées devant la soudaine aggravation de
la dépendance de leur proche font appel à nous.

Pour aider les familles à trouver le lieu d'hébergement le
plus adapté à leur aîné, nos conseillers les assistent quoti-
diennement de façon gratuite.
Informés en temps réel des places disponibles dans tous
les établissements d'accueil de notre base de données, nos
conseillers orientent leur recherche selon 4 principaux
critères : l'urgence de la demande, le lieu géographique
souhaité, le budget dont dispose la personne âgée et son
profil médical (niveau de dépendance et pathologies éven-
tuelles).

Nous fournissons aux familles un service complet par le
biais de conseillers à l'écoute, d'un accompagnement hu-
main et personnalisé dispensé par des conseillers formés
de façon continue aux problématiques liées au grand âge,
d'une base de données nationale d'établissements d'accueil,
d'informations sur les disponibilités en temps réel et d'une
aide à l'élaboration du budget.

RETRAITE PLUS : LE FONCTIONNEMENT :

Les appels des familles aboutissent à notre plateforme
téléphonique regroupant plus de 55 experts dont le rôle
est de conseiller et d'orienter les personnes âgées dans leur
recherche de maisons de retraite. Ceux-ci sont formés à
prendre en compte tous les impératifs des familles en re-
cherche comme le niveau de confort souhaité, les diffé-
rentes prestations dans les établissements, les régimes ali-
mentaires à respecter, la typologie des chambres
C'est un seul et même conseiller qui suit la famille, sans li-
mite de temps, et organise également les rendez-vous avec
la direction des établissements sélectionnés. Les familles
sont accompagnées tout au long de la procédure, depuis
la recherche jusqu'à la visite de l'établissement sélectionné.

En cas de complications au niveau des dossiers, nos
conseillers sont souvent amenés à jouer un rôle de média-
teurs entre les familles et les directeurs d'établissement.

**NOUS AVONS ÉGALEMENT 4 DÉPARTEMENTS
QUI VIENNENT COMPLÉTER L'OFFRE DE SER-
VICES, PROPOSÉE AUX FAMILLES ET AUX PRO-
FESSIONNELS DE SANTÉ :**

Un Département Médical spécialisé en gériatrie pour
répondre aux différentes problématiques posées par cer-
taines pathologies spécifiques (Alzheimer, parkinson...)

Un Département d'Information Juridique destiné à ren-
seigner les familles sur les diverses procédures de tutelle ou
de curatelle.

Un Département Formation qui organise régulièrement
et de façon continue des formations s'adressant à nos 55
conseillers et portant sur l'actualité des maisons de retraite
et sur tous les sujets liés à l'âge et à la dépendance.

Un Département de Conseil en Aides Sociales qui est ré-
gulièrément sollicité pour répondre aux questions que se
posent les familles au sujet des différentes allocations et
aides sociales auxquelles elles pourraient avoir droit ainsi
que sur les différentes formalités à remplir pour pouvoir
en bénéficier.

Quel que soit le type de séjour en maison de retraite
que vous recherchez pour votre proche: court sé-
jour de convalescence ou séjour à long terme, nous
cherchons pour vous! Il vous suffit de nous contac-
ter directement au **0800 941 340**



RETRAITE PLUS

www.retraiteplus.fr

Appel gratuit
depuis un poste fixe

0 805 69 66 31



La nouvelle Commission

Marie-José Dupraz

La Commission Juncker : une équipe forte et motivée est composée de 5 anciens Premiers ministres, 4 Vice-premiers ministres, 19 anciens ministres, 7 commissaires sortants et 8 anciens membres du Parlement. 11 d'entre eux ont une solide formation économique et financière et 8 ont une très grande expérience en matière de relations extérieures. Cette Commission comprend 9 femmes et 19 hommes. 3 des 7 Vice-présidents sont des femmes.

Elle se caractérise par une nouvelle organisation du travail : le nouveau collège est composé de 7 Vice-présidents, soit 6 en plus de la Haute Représentante de l'Union pour les Affaires étrangères et la politique de Sécurité, Federica Mogherini, Vice-présidente. Chacun est responsable d'une équipe de projet. Les Vice-présidents piloteront et coordonneront le travail d'un certain nombre de commissaires. La composition pourra évoluer en fonction des besoins et de la mise sur pied progressive de nouveaux projets.

Un premier Vice-président, Frans Timmermans sera le bras droit du Président, spécialement chargé de l'Amélioration de la réglementation et des Relations interinstitutionnelles et de veiller à la conformité des activités de la Commission avec l'Etat de droit et la Charte des droits fondamentaux.

Kristalina Georgieva, Vice-présidente : Budget et Ressources humaines.

Alenka Bratusek, vice-présidente : l'Union de l'Energie et lutte contre le réchauffement climatique

Jyrki Katainen, Vice-président : Emploi, Croissance, Investissement et Compétitivité

Valdis Dombrovskis, Vice-président : L' Euro et le Dialogue social

Andrus Ansip, Vice-président : Marché unique Numérique

Un grand portefeuille consacré aux Consommateurs a été créé sous la responsabilité de Vera Jourova, Commissaire, également en charge de la Justice et de l'Egalité des genres.

Günther Oettinger, Commissaire : Economie Numérique et Société numérique

Pierre Moscovici, Commissaire s'est vu confier le nouveau portefeuille des Affaires économiques et financières, Fiscalité et Union douanière

Marianne Thyssen, Commissaire : Emploi, Affaires sociales, Compétences et Mobilité des Travailleurs

Corina Cretu, Commissaire : Politique régionale

Johannes Hahn, Commissaire : Politique de voisinage et Négociations d'élargissement

Dimitris Avramopoulos, Commissaire : Migration et Affaires intérieures

Vytenis Andriukaitis, Commissaire : Santé et Sécurité alimentaire

Jonathan Hill, Commissaire a reçu le nouveau portefeuille Stabilité financière, Services Financiers et Union des Marchés de Capitaux

Elzbieta Bienkowska, Commissaire a la responsabilité du nouveau portefeuille Marché intérieur, industrie, entrepreneurariat et PME

Miguel Arias Canete, Commissaire : Action pour le Climat et Energie

Neven Mimica, Commissaire : Coopération internationale et Développement

Margrethe Vestager, Commissaire : Concurrence

Maros Sefcovic, Commissaire : Transports et Espace

Cecilia Malmström, Commissaire : Commerce

Karmenu Vella, Commissaire a reçu les portefeuilles combinés de l' Environnement, Affaires maritimes et Pêche

Tibor Navracsics, Commissaire : Education, Culture, Jeunesse et citoyenneté

Carlos Moedas, Commissaire : Recherche, Science et Innovation

Phil Hogan, Commissaire : Agriculture et Développement rural

Christos Stylianides : Aide humanitaire, et Gestion des Crises

NOS MEMBRES S'ACTIVENT



Wladimir Gutowski

LES "CAFÉS PHILO"

L'un de nos adhérents d'Ile-de-France/Pi-cardie, M. Gutowski, qui développe un projet européen de création et de jumelage de « cafés philo », vous propose de participer à un voyage de quatre jours à Cracovie.

Le concept de « café philo » a pris naissance en 1992 au Café des Phares, place de la Bastille à Paris grâce au philosophe Marc Sautet. Depuis lors, cette démarche s'est largement répandue en France et dans quelques pays européens. Elle offre des moments de riches échanges de qualité dans un esprit de neutralité, de respect mutuel, de bienveillance et de convivialité. Elle permet l'émergence citoyenne d'idées nouvelles et de pistes de compréhension du monde.

Le « café philo » de notre association du « Chemin du philosophe » se tient une fois par mois depuis 1998. Cette association a développé et anime par ailleurs un « chemin du philosophe », un parcours original matérialisé en forêt domaniale de Montmorency (Val d'Oise). Les comptes rendus des « cafés philo » et de l'ensemble de ces activités sont accessibles sur le blog <http://cheminphilo.blogspot.fr/>.

Le projet en cours d'élaboration de café philo 2.0 vise à développer au niveau international, européen et/ou dans la francophonie dans un premier temps, l'interaction entre des associations qui se sont fixé comme objectif l'accès à la pensée philosophique pour le grand public. Les nouvelles technologies de l'information constituent, en effet, des outils majeurs d'enrichissements mutuels et de capitalisation de cette pensée.

Dans cette perspective, nous avons déjà pris des contacts dans les pays suivants : France, Serbie, Belgique, Suisse, Roumanie, Géorgie, Pologne, Italie. Nous envisageons de profiter d'un voyage touristique à Cracovie du 14 au 17 mars 2015 pour partager cette idée de café philo 2.0 avec des professeurs de philosophie de l'université Jagellon.

Ce voyage touristique, comportant de nombreuses visites et rencontres, est ouvert à tous. Sa fiche technique est téléchargeable sous <http://tinyurl.com/>

N'hésitez pas à contacter pour le programme du voyage W. Gutowski mail : annywlad@wanadoo.fr et/ou 0033134693735

Le centenaire de M. Bidault

Bon anniversaire Monsieur Bidault !

Un ancien collègue de la Commission, Georges Bidault, a fêté son 100^{ème} anniversaire le 31 octobre dernier. Né à Alençon (France), Georges Bidault a travaillé durant 28 ans comme contrôleur principal du Trésor auprès de la Pairie Générale de la Seine, dépendant du Ministère des Finances en France.

En juillet 1958, il entre à la Commission de la CEE à Bruxelles comme comptable au Service financier. Après avoir contrôlé les dépenses publiques en France, il est affecté à la division du contrôle des dépenses – cette fois-ci communautaires – au sein de la direction générale Budget et Finances. Il est nommé ensuite, en 1965, assistant principal à la direction du Personnel, division Administration, ensuite à la direction générale des Budgets. Il s'y occupe entre autres de l'évaluation des crédits du personnel, de la préparation des répartitions de crédits et de l'élaboration du rapport annuel de synthèse.

Après avoir quitté la Commission en 1976, Georges Bidault s'installe à Cannes dans une maison entourée d'un jardin où il peut s'adonner à sa passion pour le jardinage et les fleurs. Il garde un très grand intérêt pour l'actualité et tout ce qui se passe dans le monde. Il boude cependant la télévision et préfère écouter la radio ou s'adonner à la lecture, ce qui fait de lui encore aujourd'hui un lecteur assidu.

Selon l'usage pour nos centenaires, Georges Bidault a reçu à l'occasion de son anniversaire un petit cadeau de la part de l'unité Politique sociale de la Commission, de même qu'une lettre de félicitations signée par le président José Manuel Barroso.

Une délégation de l'AIACE/PACA lui rendra visite prochainement pour le féliciter au nom de notre association.



In memoriam

Monica Mc Laughlin, fonctionnaire de la Commission européenne retraitée, est décédée subitement le 2 février 2014. Nous connaissons Monica qui était active auprès de la section « Ile de France » de l'AIACE. De nombreux témoignages de sympathie nous sont parvenus. En voici quelques-uns.

« Elle était élégante, raffinée et cultivée. C'était une mélomane avertie et aller avec elle au concert était un plaisir. Monica était aussi une européenne convaincue et elle suivait avec passion l'évolution de la construction européenne à laquelle elle avait participé activement à la Commission. Sa disparition brutale a été un choc pour tous ses amis. » Béatrice le Bret

« Monique était une femme remarquable, plein d'intelligence et de courage ». Paras et Anne Caracostas

« Monica était si gentille que je suis sûre qu'elle regrette elle-même l'immense peine que son départ nous cause . » Maurice Schaeffer

« Militante exemplaire » Robert Toulemon

« Elle était une femme formidable que je garderai toujours dans ma mémoire » Elisa Mortel



MONICA MC LAUGHLIN

Catherine Day

"Thank you for your message. I was very sad to learn of Monica's death and I would like to express my deepest sympathies. It is always a difficult time to lose a parent but in particular if it was sudden and you had no warning. I will always have fond memories of her. She was so full of life, so outgoing and a real example for younger officials like me whom she always encouraged. You will miss her very much and her friends and admirers will miss her too."

YVONNE CAVAILLON

Yvonne Cavaillon-Weill, décédée le 21 mai 2014.

Elle était la doyenne des membres de l'AIACE, région Ile-de-France et participait régulièrement à nos activités.

Cette forte personnalité, qui travailla avec Jean Monnet aimait écrire et apporter son témoignage sur l'évolution de l'Europe.

Le dernier qu'elle nous a adressé, en avril 2014, était intitulé « Réflexions sur l'Europe : Comme disait Jean

Monnet : Nous ne coalisons pas des pays, NOUS UNIS-
SONS DES HOMMES ».

Entrée à la Commission européenne le 1^{er} novembre 1952, Yvonne Cavaillon a travaillé avec Jean Monnet à la préparation du comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe. Elle s'est toujours battue pour une Europe forte et réellement démocratique en apportant des contributions à différents magazines dont l'INFO. Un article, dont elle était l'auteur, avait été publié dans le APPEL A COTISATION POUR L'ANNEE 2015

APPEL À COTISATIONS

APPEL A COTISATION POUR L'ANNEE 2015 CHANGEMENT ! CHANGEMENT !

La cotisation reste fixée à 35€. Afin de mieux nous concentrer aux aides à apporter à nos adhérents, nous souhaitons changer les modalités de paiement de votre cotisation. En effet, le traitement des chèques prend énormément de temps au secrétariat, et le détourne des actions de bénévolat. Pour ce faire, il vous est demandé de ne recourir au **paiement par chèque qu'à titre exceptionnel**.

Nous entendons favoriser deux formes de paiement :

- soit le **prélèvement automatique**, à l'instar de nombreuses associations. Voir ci-dessous.
- soit l'**ordre de virement permanent donné à votre banquier**, qui présente l'avantage d'un prélèvement à date fixe, celle que vous aurez choisie, mais de préférence au cours du mois de janvier. Cela éviterait à certains adhérents d'oublier ce paiement ou à d'autres de payer plusieurs fois.

POUR LE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE, veuillez remplir ce formulaire ci-joint.

La demande de prélèvement est à adresser à :

AIACE-France
12 avenue d'Eylau
75116 – PARIS

L'autorisation de prélèvement est à adresser à votre agence bancaire.

A défaut, vous pouvez continuer à payer par **virement bancaire ou électronique**, en précisant l'objet de votre virement : **COTISATION AIACE 2015**

Attention, nos coordonnées bancaires ont changé :

AIACE-France
BNP PARIBAS Agence Paris Place de Mexico
Code banque : 30004
Code guichet: 01530
Clé RIB 82
Numéro de compte : 00010075135
IBAN : FR76 3000 4015 3000 0100 7513 582
BIC : BNPAFRPPAK

Autorisation de prélèvement



DEMANDE DE PRELEVEMENT

La présente demande est valable jusqu'à annulation de ma part à notifier en temps voulu au créancier.

NOM, PRENOMS ET ADRESSE DU DEBITEUR		DESIGNATION DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER	
COMPTE A DEBITER			
Codes Etabliss.	Guichet	N°de compte	Clé R.I.B
Date :		Signature :	
NOM ET ADRESSE DU CREANCIER			
Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier à l'adresse ci-dessus, dans les conditions prévues par la délibération n°80 du 1/4/80 de la Commission Informatique et Libertés.			



AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

N°NATIONAL D'EMETTEUR
X

NOM, PRENOMS ET ADRESSE DU DEBITEUR		NOM ET ADRESSE DU CREANCIER	
COMPTE A DEBITER			
Codes Etabliss.	Guichet	N°de compte	Clé R.I.B
Date :		Signature :	
NOM ET ADRESSE POSTALE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU Cpte A DEBITER			
Prière de renvoyer cet imprimé au créancier, en y joignant obligatoirement un relevé d'identité bancaire (R.I.B), postal (R.I.P) ou de Caisse d'Epargne (R.I.C.E).			



L'info

Bulletin de liaison de la Section FRANCE de l'AIACE